

**Service Départemental à la Jeunesse,
à l'Engagement et aux Sports**

**MESURES À APPLIQUER
PAR LES ORGANISATEURS
DE
MANIFESTATIONS SPORTIVES
EN CAS DE VAGUE de CHALEUR**

Prendre contact avec le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports :

06 78 39 62 97

Informers les participants et le public des conditions particulières

Informers l'encadrement médical et paramédical des compétiteurs des conditions

Diffuser des recommandations par affichage ou sonorisation ; indiquer les zones rafraîchies ou climatisées

Renforcer les équipes de secouristes, formés et équipés pour des interventions auprès des compétiteurs et du public

Augmenter les stocks de boissons fraîches

Décaler les horaires des manifestations

Fermer certains accès au public s'ils sont trop exposés au soleil

Annuler la manifestation si besoin

En cas d'incident, informer la Préfecture : 04 95 34 50 01

N° information canicule : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)



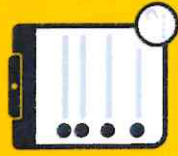
GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



VAGUE DE CHALEUR : JE ME PRÉPARE ET J'AGIS

Je me prépare



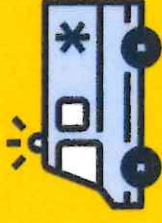
- Je prévois les aménagements suivants :
 - Décaler l'épreuve aux heures les moins chaudes
 - Adapter les conditions de pratique : lieu, règles, parcours...
- Renforcer les effectifs de l'équipe d'organisation



J'informe l'équipe d'organisation des mesures de prévention à prendre et des signes d'alerte à connaître (coup de chaleur, déshydratation...)



Je vérifie les moyens de rafraîchissement et de ventilation des équipements



Je renforce le dispositif de secours



Je vérifie les réserves d'eau potable

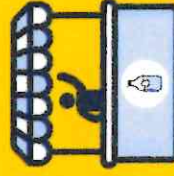
J'agis



Je mets en œuvre les aménagements ou je reporte l'épreuve, ou j'annule l'épreuve



Je diffuse les recommandations de prévention au public et aux participants



Je donne de l'eau régulièrement et propose des lieux de rafraîchissement (zones d'ombres, locaux rafraîchis...)



Je fais remonter tout événement anormal au préfet de département

J'améliore

À l'issue de l'événement j'évalue et analyse l'organisation du dispositif afin d'y apporter des améliorations

Pour plus d'informations :
solidarites-sante.gouv.fr • preventionbtp.fr • inrs.fr

Consultez les recommandations du ministère du Travail et téléchargez le kit de communication :
travail-emploi.gouv.fr

26/07/2021